

Image not found or type unknown



Destination Commerce VS Bureau

Par **Vince 59**, le **06/09/2019** à **12:15**

Bonjour,

Nous projetons d'acheter un local de 200 m² à Paris 14. Ce dernier est a usage de "commerce", bien qu'utilisé depuis plus de 15 ans en Bureaux. Le propriétaire paie sa Taxe Bureaux tous les ans.

Comment doit on procéder pour (faire)régulariser cette situation, est-ce necessaire et quelles démarches opérer ?

Merci d'avance

Vincent